



BMPAD info

Numéro 2 • Avril - Juin 2017



Le Bulletin d'Informations du BUREAU DE MONETISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DEVELOPPEMENT



Marché Dumornay à Delmas 33 (Phase 1)

Sommaire

- La monétisation de l'aide en Haïti P. 2
- BMPAD en chiffres P. 3
- Visite du Directeur Général à l'ambassade du Japon P. 3
- Une délégation du BMPAD au Vietnam P. 3
- La centrale thermique de Carrefour P. 4
- Ing. Oneste CIVIL son expérience dans la supervision des projets P. 5
- Construction d'infrastructures scolaires par le BMPAD: impact sur les conditions d'apprentissage des élèves P. 6

Mot du Directeur Général

Le 12 avril 2017 a marqué l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête du Bureau de Monétisation. En tant que bras opérationnel du Gouvernement, cet organisme autonome à caractère administratif et financier joue un très grand rôle dans le processus de développement du pays.

Nous sommes donc très conscients de l'ampleur de nos responsabilités aux commandes d'une telle institution. Voilà pourquoi cette nouvelle équipe dirigeante du BMPAD fait de la transparence et de la bonne gouvernance son cheval de bataille. Aussi, priorisons-nous, une gestion rationnelle et efficace des fonds qui nous sont confiés.

Et, dans le souci de vous informer de nos opérations, nous sommes heureux de vous présenter le deuxième numéro du bulletin trimestriel d'informations "BMPAD Info" pour la période avril - juin 2017. Dans cette parution, l'emphase est surtout mise sur l'impact positif des infrastructures scolaires construites par le BMPAD à travers le pays, la gestion de la centrale électrique de Carrefour et la monétisation qui représente l'une des principales activités du bureau.

Ce bulletin est également disponible sur notre site web, notre page Facebook ainsi que notre compte Twitter.

Bonne lecture!

Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR
Directeur Général

La monétisation de l'aide en Haïti



Cargaison de riz dans la cale du navire (KR2014)

En Haïti, le BMPAD est la seule institution habilitée à réaliser des opérations de monétisation. En effet, suivant l'article 4 de sa loi-cadre publiée dans le moniteur du 4 janvier 2008, ce bureau est l'unique entité responsable de recevoir, d'entreposer, de commercialiser les produits faisant l'objet d'un accord de don ou de prêt avec l'Etat haïtien ainsi que toute aide en nature octroyée au profit d'une organisation non gouvernementale (ONG), d'une fondation ou d'une institution à but non lucratif opérant légalement en Haïti.

C'est quoi la monétisation? La monétisation est le processus qu'effectue le BMPAD pour commercialiser les produits sur le marché local. Elle consiste en la réception, la vente et la livraison desdits produits et vise dans son essence à:

- assurer et/ou augmenter l'offre des produits concernés;
- compenser le déficit alimentaire en produits céréaliers en permettant à l'Etat haïtien de répondre plus ou moins efficacement à la consommation des ménages;
- diminuer la pression sur le taux de change car les ventes sont généralement conclues en gourde;
- fournir des emplois quoique temporaires à une catégorie de gens (débardeurs, camionneurs, opérateurs, etc.) qui constituent un maillon important de la chaîne de distribution des produits;
- permettre la réalisation de projets de développement durable à partir des fonds générés par la vente des denrées.

Le processus de monétisation

Le processus de vente est ouvert à tous ceux qui ont les qualités requises pour y prendre part. Et en ce sens, les acheteurs doivent faire preuve d'expérience et disposer d'installations de stockage adéquates afin de prendre livraison aux dates assignées par le BMPAD.

Les denrées

Pour les denrées, les acheteurs potentiels sont invités à s'inscrire au programme à partir de la publication d'un avis dans les journaux à grand tirage. Quant aux prix, ils peuvent être fixés soit par appel d'offres soit par prix administré (prix arrêté en concertation entre plusieurs entités étatiques dont MCI, MARNDR, BMPAD... après études de marché).

Des appels d'offres sont également réalisés pour le choix des différents intervenants dans le déroulement des opérations. Il s'agit du recrutement de l'opérateur privé chargé de la gestion des stocks, du vérificateur indépendant pour le contrôle des sacs au débarquement, et du transporteur responsable de l'acheminement des sacs du quai aux entrepôts.

Les produits pétroliers

Les produits pétroliers sont commandés par le BMPAD pour le compte des compagnies pétrolières qui prennent livraisons soit à TEVASA ou au terminal de Thor. C'est le prix FOB (sans frais à bord) déterminé à partir des données publiées par PLATTS qui est appliqué à chaque expédition de produits. A noter que PLATTS est une société spécialisée dans la vulgarisation d'informations fiables sur le cours du pétrole.

La monétisation dans le contexte actuel

Depuis sa restructuration en 1995, les principaux produits monétisés par le BMPAD sont: le riz, le blé, la farine de blé, les haricots, le maïs, l'huile, les engrains. Les bailleurs impliqués ont été les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, la France, l'Italie, l'Espagne le Japon. De nos jours, seul le Japon continue à supporter Haïti dans le cadre de la monétisation de l'aide alimentaire.

Le PetroCaribe constitue aussi une autre facette importante de la monétisation. L'Etat haïtien à travers ce programme joue un rôle primordial dans la commercialisation des produits pétroliers sur le marché.

Suivant un contrat signé en 2013 avec le Vietnam, un riz connu sous la marque "10 sou 10" est également commercialisé par le BMPAD. Cependant, ce produit autofinancé par l'Etat haïtien à travers le PetroCaribe ne constitue pas à proprement parlé d'une monétisation dans sa quiddité mais entend plutôt garantir une meilleure stabilité au niveau de l'offre globale de riz sur le marché. En effet, une fois commercialisé, les fonds issus de la vente de cette denrée sont à nouveau reinvestis pour l'achat de nouvelles cargaisons de riz.

La monétisation de l'aide constitue donc un levier socio-économique qui favorise l'amélioration et le renforcement des infrastructures de base en Haïti, permettant ainsi à l'Etat de garantir un avenir meilleur au profit de la collectivité.

BMPAD EN CHIFFRES

Infrastructures réalisées dans le Nord-Ouest de 2010 à 2016

- **7 marchés publics**
- **1 place publique**
- **2 centres de santé**
- **1 wharf à Rézolière (La Tortue)**
- **2 lycées**
- **1 école nationale**
- **1 centre culturel à Bernard**
- **1 projet d'électrification à Anse-à-Foleur**

566 041 barils de produits pétroliers importés d'avril à juin 2017.

Visite du Directeur Général à l'ambassade du Japon

Environ deux (2) mois après son installation, le Directeur Général du BMPAD a effectué une visite de courtoisie à l'ambassade du Japon en Haïti. Cette rencontre réalisée en date du 9 juin 2017 a été l'occasion pour les parties japonaise et haïtienne de discuter de l'état d'avancement des projets en cours et des stratégies de renforcement de la coopération entre les deux (2) gouvernements.



Cette fructueuse coopération qui existe depuis 1995 a permis à l'Etat haïtien de réaliser de grands projets dans plusieurs domaines dont l'agriculture, la santé, l'assainissement, l'éducation...). En effet, le Japon est l'un des bailleurs les plus réguliers du BMPAD.

Il faut aussi mentionner, dans le cadre de cette collaboration, la construction de cinq (5) lycées dont trois (3) sont actuellement en cours de réalisation, pour une enveloppe de plus de 400 millions de gourdes, dans les départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite.

Une délégation du BMPAD au Vietnam



Sur l'invitation du Vietnam Northen Food Cooperation (VINAFOOD1) organisme de l'État vietnamien, une délégation du BMPAD a accompagné des parlementaires haïtiens au Vietnam du 15 au 22 juin 2017. Cette visite a été particulièrement l'occasion pour le BMPAD de discuter du prix et de la qualité du riz "10 sou 10" en référence à l'accord intervenu le 16 janvier 2013 entre les deux (2) gouvernements. Il s'agissait également d'explorer les possibilités en termes de développement de cette coopération tant en partage de technologie qu'en matériels agricoles pour la production de riz en Haïti.

Par ailleurs, la délégation s'est entretenue avec le Ministre de l'Agriculture du Vietnam et en a profité pour visiter des rizières et des usines de transformation de riz. Très satisfait des discussions engagées, le BMPAD s'attend à ce que cette coopération s'intensifie davantage entre les deux pays.

Pour ce déplacement, le Directeur Général était accompagné de trois (3) cadres du bureau.



La gestion des centrales thermiques de l'accord tripartite Haïti-Cuba-Venezuela (Partie I)

La centrale de Carrefour

Suite à un accord de coopération tripartite signé le 5 juillet 2007 entre Cuba, Venezuela et Haïti, trois centrales thermiques ont été installées à travers le pays, plus précisément à Carrefour, au Cap-Haïtien et aux Gonaïves. D'une capacité totale de 61.2 mégawatts, elles contribuent au processus de normalisation et d'amélioration du système électrique en Haïti.

Financées à hauteur de 61.92 millions de dollars américains par le Gouvernement vénézuélien, ces centrales ont été construites entre 2007 et 2008 par la compagnie cubaine "Unión Nacional de Cuba (UNC)", à partir des terrains donnés par l'Etat haïtien comme contribution au projet.

Le rôle des parties prenantes dans la gestion des centrales

Acteurs	Repré-sentants	Responsabilités	Contrôle et suivi
Venezuela	ESD	- Opérationnaliser les centrales - Produire la quantité de mégawatts nécessaires	Société-Mixte Pétion-Bolivar S.A
	EDH	- Transformer l'énergie produite en électricité - Apporter un support technique et mécanique à ESD	
Haiti	BMPAD	- Approvisionner les centrales en combustibles: mazout, diesel, lubrifiants, produits chimiques, huile, etc.	

La centrale thermique de Carrefour

Située sur la route des Rails, la centrale thermique de Carrefour a été construite par la UNC, aux termes d'un contrat signé le 15 juin 2007, et mise en fonctionnement depuis février 2009.

Personnel

Cent neuf employés dont 101 hommes et 8 femmes rendent opérationnelle cette centrale.

Sécurité

Pour avoir accès au site, le visiteur autorisé doit s'enregistrer à l'accueil où les matériels suivants lui sont remis pour assurer sa sécurité: casque de protection, gilet fluorescent et casque réducteur de bruit. Au moment de la rédaction de cet article cette centrale était à 2856 jours sans accident.

Production

Des 117 MW/h d'énergies électriques produites à Port-au-Prince, cette centrale génère 20.5 MW/h, soit 17.5 % du total. Le reste de la production est fourni par d'autres centrales notamment Sogener, Varreux, E Power et la centrale hydroélectrique de Péligré. Ces différentes centrales transfèrent l'énergie produite au Mouvement d'énergie communément appelé "Dispatching" de l'EDH pour être commercialisée et distribuée.

Entretien

En général, les techniciens réalisent deux types de maintenance: une maintenance mineure effectuée après chaque 3 000 heures de fonctionnement des moteurs, et une autre dite majeure réalisée, quant à elle, après chaque 12 000 heures. Lors de panne inattendue, une intervention non programmée peut être faite.

Contraintes

Certains facteurs peuvent entraver le bon fonctionnement de cette centrale. Par exemple, après le séisme du 12 janvier 2010, les moteurs étaient mis à l'arrêt justement pour attendre que le circuit électrique de l'EDH soit réparé. Après ce cataclysme, la centrale électrique de Carrefour fut la première à générer du courant électrique.

Tout compte fait, la centrale thermique de Carrefour construite dans le cadre de l'accord tripartite vient compléter les actions de la centrale de Carrefour 1 existant depuis 1981. Cette dernière dispose de 5 moteurs générant une puissance nominale de 35,6 MW. Désormais, grâce à la nouvelle centrale de Carrefour, l'EDH dispose de 34 MW additionnels qui contribuent à l'alimentation de sa clientèle.



Ing. Oneste CIVIL

Son expérience dans la supervision des projets

Oneste Civil a intégré la Direction d'Analyse et d'Evaluation (DAE) du BMPAD en octobre 2008. Ingénieur civil de formation, il occupe depuis lors le poste de Spécialiste Technique Bâtiments et Travaux Publics. Dans cette fonction, il a pour principales responsabilités d'évaluer les études de faisabilité des projets d'infrastructures soumis dans les secteurs de l'éducation et de la santé, d'analyser les dossiers techniques, d'assurer l'encadrement technique des entreprises chargées de la mise en œuvre des dits projets et d'effectuer des visites périodiques des chantiers lancés.

"Le suivi des travaux au BMPAD m'a permis de maîtriser le processus de passation des marchés publics, depuis le lancement des appels d'offre jusqu'à la signature des contrats", a confié M. Civil. "Une fois le contrat signé, commence alors l'exécution proprement dite du projet", poursuit-il. D'après lui, la supervision des chantiers fait partie intégrante des projets, c'est-à-dire les visites pour évaluer leur état d'avancement.

Ing. Civil contrôle les interventions des entreprises d'exécution et des firmes de supervision avec lesquelles il a développé de très bonnes relations même s'il leur reproche des fois de ne pas respecter les délais impartis. "Ces retards sont dus généralement au fait



que certains entrepreneurs ne tiennent pas compte des aléas spécifiques à chaque chantier avant de fixer les délais d'exécution des travaux. Par exemple, il y a des zones enclavées où l'approvisionnement en matériaux se fait péniblement, certaines routes deviennent impraticables après une pluie légère, etc. Dans ces cas, nous sommes obligés de faire pleins d'avenants au contrat initial, et avec les coûts des matériaux qui peuvent entre-temps augmenter, il existe aussi le risque

que ces travaux engendrent des coûts additionnels pour les finaliser, alors que les fonds supplémentaires ne sont pas toujours disponibles."

A cette date, Ing. Civil a assuré le suivi de la construction de plus 20 lycées, 3 écoles nationales et 2 centres de santé pour le compte du BMPAD. Selon lui, il est aussi nécessaire de construire les infrastructures scolaires dans des zones où le besoin se fait vraiment sentir car: "dans beaucoup de sections communales, les jeunes ont tendance à migrer vers les grandes villes au lieu de rester dans leur ville natale. Mais globalement, ces lycées et écoles nationales contribuent grandement au changement des conditions d'apprentissage des apprenants."

Avant de lancer une construction dans une zone il est aussi important, d'après lui, de faire une étude de sol et de s'assurer que le terrain proposé ne fait pas l'objet de litiges.

PROGRAMME DE STABILISATION DES PRIX

ARRIVAGE DE LA PROCHAINE CARGAISON DU RIZ VIETNAMIEN EN OCTOBRE 2017

Construction d'infrastructures scolaires par le BMPAD: impact sur les conditions d'apprentissage des élèves

Dans le souci d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, l'Etat haïtien à travers le BMPAD a procédé depuis plus d'une vingtaine d'années à la construction d'infrastructures scolaires dans le pays. Ces établissements (lycées, écoles nationales et écoles nationales) desservent non seulement un plus grand nombre de jeunes, mais aussi diminuent le rythme de déplacement de ces derniers vers d'autres zones.

Conçus suivant les normes parasismiques, ces bâtiments disposent d'espaces de jeux, de blocs sanitaires, de salles de cours répondant aux exigences du MENFP. Ils sont également dotés de modules administratifs, de réfectoires et sont équipés de laboratoire informatique notamment les lycées.

En plus de combler le grand vide en matière d'offre scolaire et d'éviter plusieurs heures de marche aux apprenants des régions concernées, ces structures accueillent aussi l'organisation d'activités parascolaires à caractère socio-éducatif et culturel telles que génie inter-quartiers, camps d'été, exercices de théâtre, cours de musique et servent de centre d'hébergement pour des milliers de gens lors de cyclones, inondations...

Ces constructions constituent aussi une source de revenus pour de nombreux petits commerçants qui en profitent pour gagner leur vie en étalant leurs produits.

Liste des principaux lycées et écoles, construits ou réhabilités par le BMPAD



Lycée Fortuné Audate de Mombin Crochu

Ouest

- Lycée Fito Garcia (Grand Goâve)
- Ecole nationale Brignol Lindor (Les Palmes, Petit-Goâve)
- Ecole nationale de Tête-à-Boeuf (Grand Goâve)
- Ecole nationale de Boucan (Cornillon)
- Ecole nationale de Plaine Céleste (Cornillon)
- Ecole nationale de l'Anse-à-Galets (La Gonâve)
- Ecole communale de Delatte (Petit-Goâve)

Nord

- Lycée national de Milot (Milot)
- Lycée François Capois (Limonade)
- Lycée Paul Eugène Magloire (Quartier Morin)
- Lycée national de Dondon (Dondon)
- Lycée Surema Guerrier (Saint-Louis du Nord)



Lycée Henri Christophe de Petite Rivière de l'Artibonite

- Ecole nationale Gambade (Grande Riv. du Nord)
- Ecole nationale Biassou (Saint-Raphaël)
- Ecole nationale de Fort Bourgeois (Bande du Nord, Cap-Haïtien)

Nord-Ouest

- Lycée Docima Dorsainvil (Mare Rouge)
- Lycée Philippe Champagne (Baie de Henne)
- Ecole nationale de Verné (Bombardopolis)

Nord-Est

- Lycée Fortuné Audate (Mombin Crochu)
- Ecole nationale Ouandé (Mont Organisé)

Artibonite

- Lycée Jacques Roumain (Gros Morne)
- Lycée Henri Christophe (Pte Riv. Artibonite)
- Lycée national de Desdunes (Desdunes)
- Ecole nationale de Marmont (Saint Michel de l'Attalaye)
- Ecole nationale de Sources Chaudes (Anse-Rouge)
- Ecole nationale de Gervais (5e sect. Bocozelle, Saint-Marc)
- Ecole nationale de Bellevue (L'Estère)
- Ecole nationale de Guérin (La Chapelle)
- Ecole communale de Petit-Bois (La Chapelle)
- Ecole communautaire Joanis-Achin (L'Estère)
- Ecole communautaire de Belle-Vue (Pte Riv. Artibonite)

Construction d'infrastructures scolaires par le BMPAD: impact sur les conditions d'apprentissage des élèves (suite)

**Avant****Ecole communautaire de Yaho, Mirebalais****Après****Centre**

- Lycée Charlemagne Péralte (Belladère)
- Ecole nationale de Salmory (Hinche)
- Ecole nationale de Marmont (Hinche)
- Ecole nationale Guy Malary (Hinche)
- Ecole nationale Benoit Batraville à Mahotière (1ère sect. Colombier, Savanette)
- Ecole nationale de Corosse (2e sect. Lahaille, Savanette)
- Ecole nationale d'Herbe Guinée (4e sect. Aquahedione, Hinche)
- Ecole communautaire de Yaho (Mirebalais)
- Ecole communautaire Daniel de Gascogne (Mirebalais)
- Ecole communautaire mixte de Pinchinat (Mirebalais)

Nippes

- Lycée Saint Joseph (L'Azile)
- Lycée Pierre Toussaint de Paillant (Paillant)
- Ecole nationale des Saints Anges (Anse-à-Veau)
- École nationale de Lebrun (Paillant)
- Ecole nationale Barraud Giraud (Arnaud)
- Ecole communautaire de Prochette (4e sect. Changieux, L'Azile)
- Ecole communautaire de Ravine Sable (4e sect. Changieux, L'Azile)
- Ecole communautaire de Bois Neuf (Baradères)
- Ecole communautaire de Guérin (Baradères)
- Ecole communautaire de Leclerc (Baradères)
- Ecole communautaire de Bréa (Grand Boucan)

Sud

- Lycée de Saint Jean du Sud (Saint Jean du Sud)
- Achèvement de l'école de Guillaume (Port-à-Piment)
- Ecole nationale Dolian (Port-à-Piment)
- Ecole nationale de Nathan (Roche-à-Bateau)

Sud-est

- Lycée Mar Joffrey (Grand Gosier)
- Lycée national d'Anse-à-Pitres (Anse-à-Pitres)
- Ecole de formation professionnelle (Thiotte)

Grand Anse

- Lycée national de Dame Marie (Dame Marie)
- Lycée national de Beaumont (Beaumont)
- Ecole nationale de Bas Duquillon (Corail)
- Ecole nationale de Bonbon (Bonbon)
- Ecole nationale de Masanga (Dame-Marie)
- Ecole communautaire de Bernard (Pestel)
- Ecole communautaire de Lucière (Pestel)
- Ecole communautaire de l'Anse du Nord (Pestel)
- Ecole communautaire Nan Fon (Beaumont)

**Lycée national d'Anse-à-Pitres**

Diri 10 sou 10

*Yon diri bon kalite,
fasil pou prepare epi ki fonn nan bouch !!!*



Contact: Direction Commerciale - Tél: (509) 2813 1991

BMPAD: une vision, une mission, une autre Haïti!

Suggestions: communication@bmpad.gouv.ht



BMPAD

**Bureau de Monétisation des Programmes
d'Aide au Développement**

12, Blvd Harry Truman, Bicentenaire, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Tél.: (509) 29 40 86 25 / 28 13 09 33

www.bmpad.gouv.ht / email: info@bmpad.gouv.ht



Conception et Réalisation:
Unité de Communication, de l'Informatique
et de la Documentation du BMPAD

Rédaction:
– Unité de Communication, de l'Informatique
et de la Documentation du BMPAD
– Direction Commerciale du BMPAD
– Direction d'Analyse et d'Évaluation du BMPAD

Photographie:
Unité de Communication, de l'Informatique
et de la Documentation du BMPAD

Conception Graphique et Impression
AlsaGraphics (509) 3750-0506
althensanon@yahoo.fr